



Le Girouard, le 30 avril 2026

Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux,

Je vous prie de bien vouloir noter que le prochain Conseil Municipal se réunira le :

Mardi 5 mai 2026 à 20h00 précises
MAIRIE
1 rue du Stade
LE GIROUARD

Ordre du jour :

- **Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 9 avril 2026 et signature**
- **Décisions du Maire dans le cadre de sa délégation**
- **Organisation**
 - Modification des commissions communales
 - Modification article 8 du règlement intérieur du conseil municipal
 - Nomination du délégué suppléant au sein du SYDEV
 - Désignation des membres de la CCID
 - Désignation d'un représentant à la CLECT
 - Désignation d'un représentant CAUE
- **Finances :**
 - Tarif spectacle jeune public
 - Déclassement domaine public au Moulin du Puy Gaudin
 - Vente du domaine public déclassé au Moulin du Puy Gaudin
- **RH**
 - Mandat au schéma de coopération régional des Pays de la Loire pour la participation au contrat collectif de mutuelle santé
 - Mise en place d'un dispositif de signallement avec le Centre de Gestion
- **Questions diverses**
 - Conseil municipal du 2 juin décalée au 5 juin pour nomination des délégués élections sénatoriales (convocation imposée par le décret 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs)

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire

Olivier GRIT



Mis en ligne le 30 avril 2026